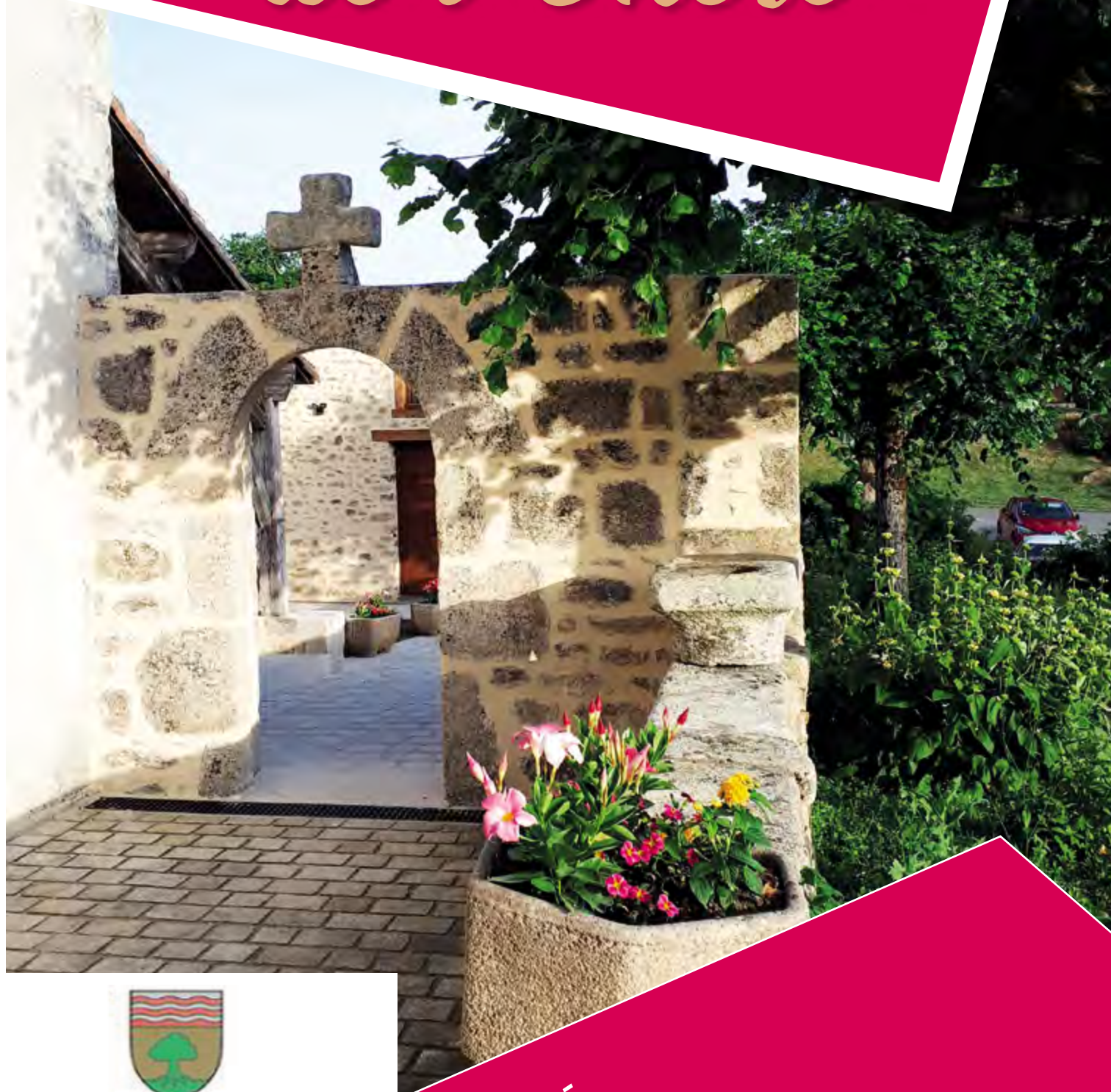


BULLETIN MUNICIPAL

N°61

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

DÉCEMBRE 2022

Le mot du maire

2022 s'achève ! Encore une année où l'alternance des épisodes épidémiques liés à la Covid 19 se sont succédés tout en restant d'actualité, la guerre en Ukraine avec des retentissements prévisibles et d'autres beaucoup moins et un été caniculaire qui en laisse présager d'autres !

C'est dans ce contexte que le message vient faire le point semestriel sur les travaux et la vie de la commune ; ainsi, outre les informations pratiques, vous trouverez dans ce numéro la synthèse des délibérations du conseil municipal, les actions réalisées et en cours de mise en œuvre, l'actualité du conseil municipal des jeunes, des nouvelles des projets en cours et une nouveauté pour 2023.

Tout d'abord, la synthèse des délibérations centrées sur :

- La déclinaison des évolutions de la réglementation (règles de publicité, conservation des actes,...),
- L'évolution des outils de gestion de la commune (changement de logiciel de comptabilité) et évolution du site Internet,
- Les réalisations finalisées : bâtiments centre bourg avec sanitaires, stade de base-ball, puits des villages, pont de La Valette, lavoir et fontaine de Laplaud, kiosque, pavillons adaptés,
- La remise du label Inter bio à la commune pour son restaurant scolaire,
- Le lancement d'une nouvelle étape de travaux d'enfouissement des réseaux, avec la désignation d'un maître d'ouvrage,
- Le suivi de la gestion du cimetière,
- Le suivi des biens communaux (gestion de la forêt de La Valette, vente de parcelles,...)
- La vie des associations et la proposition de pacte républicain,
- La gestion budgétaire (tarifs des services communaux, calcul dotation globale de fonctionnement, demandes de subventions en lien avec les projets 2023, revalorisation des assurances,...)
- Le point d'étape sur le projet de parc éolien avec le rappel des étapes de la construction de notre démarche depuis 2017, la clôture de l'enquête publique le 16 décembre dernier et les étapes à venir (Voir pages 12,13,14)

Et une nouvelle très importante pour les habitants de notre commune et des communes environnantes :

- L'ouverture d'une Maison France Service dès janvier 2023, au sein de la mairie, permettant à de nombreux services publics d'être au plus près de vous pour répondre à vos besoins et faciliter vos démarches (voir page 11).

Un autre volet essentiel de la vie communale est largement développé dans ce numéro ; il concerne la vie des associations avec une actualité riche et variée et des perspectives pour 2023 hautement symboliques pour la préservation et la perpétuation de notre patrimoine culturel.

Moins réjouissant mais tout à fait d'actualité et qui me tient à cœur, un autre sujet en lien avec notre vie quotidienne : la collecte des ordures ménagères. Elle est assurée par le service dédié de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL). Le règlement et l'organisation de la collecte des déchets sont appelés à évoluer en 2023. Il s'agit d'une nécessité qui demande l'engagement de chacun dans le respect des professionnels qui œuvrent au quotidien pour vous servir. Merci de contribuer par votre application et vos pratiques vertueuses intégrant, tri sélectif en apport volontaire (Cf. guide joint), compostage, optimisation des déchets verts en local (broyage etc.), réduction du volume des ordures ménagères résiduelles,... l'ensemble permettant de freiner les augmentations de la redevance pour les années à venir, de préserver notre environnement et de contribuer indi-

viduellement et collectivement à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Enfin, une information plus personnelle. Comme je l'avais évoqué lors des élections municipales de mars 2020, je prévois de démissionner de ma fonction de maire le 31 mars 2023, tout en restant élue municipale et conservant la 4ème vice-présidence à la CDCPOL. Je proposerai au conseil municipal, la candidature de notre collègue, Valérie PARPEIX pour me succéder.

C'était mon dernier éditorial en qualité de maire, poste que j'occupe depuis 2008, faisant suite à des fonctions d'adjointe (3ème de 1995 à 2001, 1ère de 2001 à 2008), mais je reste investie pour collaborer au projet municipal partagé avec l'équipe en place et poursuivre l'articulation avec les projets intercommunaux. Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année ; prenez soin de vous et de vos proches. Bonne lecture à tous.

Annie DARDILHAC

*A noter : nous prévoyons de renouer avec la tradition en organisant la cérémonie des vœux (sauf contexte épidémique défavorable) le : **Mercredi 4 Janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente.***

▶ p. 2
Le mot du maire

▶ p. 3 Infos municipales
- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

▶ p. 15 Vie de la commune

▶ p. 21 Relations sociales

▶ p. 25 Les associations

Comité de rédaction :

Frédérique Tourneix-Drutel - Valérie PARPEIX, Patricia MAVALEIX, Annie DARDILHAC

Couverture :

Bâtiments communaux rénovés

Mise en page et impression :

Texte Saint-Junien 05 55 02 03 91

INFOS MUNICIPALES

▶ Etat civil

Naissances

Gabrielle, Isaline MOLLA, née le 6 juillet 2022, La Perrière

Maé NARBONNE, né le 18 novembre 2022, Le bourg

Alya, Osana LAFLEUR NABET, née le 24 novembre 2022, La Clautre

Félicitations aux nouveaux parents.

Mariages

Benoît, Guy PARVERY et Géraldine GOBOU, le 23 juillet 2022.

Yassine SOUHAÏB et Lise VALLAT, le 20 août 2022.

Thibault SIMONET et Emilie, Marie AUDOIN, le 24 septembre 2022

Félicitations aux heureux mariés.

Décès

Mme Chantal VERGNAUD, le 5 novembre 2022.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

▶ Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56

accueil@javerdat.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h (Permanence d'un élu)

Permanence des élus

Tous les matins et le mardi après-midi sur rendez-vous

Salle polyvalente

Tél : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A / UNA-OUEST 87

Service d'aides aux personnes et portage des repas à domicile.

Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE

Tel : 06 89 52 92 71

SIPES (Syndicat Intercommunal Péri et Extra Scolaire)

Responsable : Sophie Pimpin

Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2ème vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h sur rendez-vous.

Tél : 06 25 69 37 53

École

3, rue de l'École. Tél : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires :

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

Matin : 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Le mercredi matin : 7h 15 à 8h 50.

Réseau petite enfance (RPE)

La Passerelle

Cette structure vise à informer les jeunes ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagne dans leurs démarches. Responsable : Tolsee VINCENT

Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin - CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Mail : contact@pol-cdc.fr

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr

Déchetterie de Saint-Junien :

La déchetterie est gérée par le SYDED.

Elle est ouverte du lundi au samedi de : 9h - 11h45 et 14h - 17h

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 06-24-85-06-67

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sur présentation de leur badge.

Demande de badge à faire auprès du SYDED : www.syded87.org ; 05-55-12-12-87 ; contact@syded87.org ou à la mairie de Javerdat

Collecte des encombrants

ATTENTION : Vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire auprès de la Communauté

de Communes Porte Océane du Limousin :

- Par tél : 05 55 71 78 78

- Ou à la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le premier trimestre 2023 sont : 17/01, 21/02, 21/03. Pour les mois d'avril, mai et juin, contacter le service au 05-55-71-78-78.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

Service des eaux de la Communauté de Commune

Tel : 06 44 02 49 46 ou 06 72 01 90 43

tion du public à la Mairie ou devront être publiés sous forme électronique via le site internet de la commune.

Le conseil a donc validé à l'unanimité le choix de la publication des actes de la commune sur le site Internet de cette dernière, tout en laissant à disposition du public lesdits actes, à la Mairie.

Demande de stationnement d'un camion épicerie en vrac au marché du samedi soir (conseil du 22/07/22)

SPOT, le camion épicerie en vrac, a demandé et obtenu à l'unanimité du Conseil municipal, une autorisation de vente dans le cadre du marché du samedi soir. Il est nécessaire de préciser à la clientèle qu'il faudra penser à apporter ses contenants personnels. A noter que les conditions de mise à disposition de l'espace public seront identiques à celles faites aux autres commerçants hormis l'électricité dont il n'aura pas besoin, soit 0,50€/ le m2 pour 10m2 d'occupation au sol, soit 10€ par an.

Etape finale de constat de tombes abandonnées 2ème partie, pré 1 (conseil du 22/07/22)

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité l'inventaire des tombes dites abandonnées qui a été effectué par la commission ad'hoc, le 06 juillet 2022. Il reste à faire les photos pour constituer la fiche individuelle de chaque tombe abandonnée, au nombre de 38.

Convention de désignation du SEHV (Syndicat Energies de la Haute-Vienne) en qualité de maître d'ouvrage en vue de l'opération d'enfouissement des réseaux rue des Clématites, La Perrière, Montargis et Lavergne (conseil du 16/09/22)

Le SEHV procédera à l'étude de l'avant-projet des réseaux d'éclairage public et portera assistance à la commune dans le choix de matériels, le contrôle et la réception des travaux mais apportera aussi son expertise technique ; les travaux sont réglés par le SEHV qui sera remboursé intégralement par la commune dans un second temps. A noter que les candélabres sont à la charge intégrale de la commune mais celle-ci sol-

licitera une subvention auprès du Conseil départemental.

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité, la délibération permettant de confier les études au SEHV et de le désigner comme maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public.

Projet de création d'une Maison France services (MFS) à Javerdat et Point d'étape relatif à la création d'une MFS à Javerdat (conseil du 16/09/22)

Un point est fait sur l'avancée des démarches et des travaux préparatoires à l'étape d'évaluation en vue de l'obtention de l'accord de l'Etat pour l'ouverture d'une MFS sur la commune au 01/01/23.

Cf article spécifique sur le sujet. (page 11)

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Activation de la procédure de transfert de biens sans maître à la propriété communale (conseil du 16/09/22)

Il s'agit des parcelles cadastrées C637, C799 et C800 situées au village de Laplaud qui intéressent des propriétaires du village en vue d'une acquisition afin de développer leur activité de maraichage.

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité la délibération permettant l'application de la procédure à suivre en matière de transfert de bien sans maître.

Extinction de l'éclairage public des zones de la commune le permettant (conseil du 16/09/22)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'extinction de 64 foyers d'éclairage public, à savoir, le Bourg, la bascule, La Perrière, Laplaud, Les Herses, le Lotissement des Haies vives, le Nicoulaud, et Chez Cressac, de 23h30 à 05h30, à compter du 01/10/22, de mettre en attente les foyers concernés par les étapes d'enfouissement des réseaux programmées de 2023 à 2033, de supprimer 2 points lumineux porteurs d'ampoules de grande puissance (et donc énergivores) et de remplacer les ampoules des 3 autres par des ampoules LED, au Chêne Pignier.

À la Maison du département, pôle petite enfance
2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien
Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon
Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie
d'Oradour sur Glane
le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30
sur rendez-vous.
Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice

Mme DEJOUANNET Sandra
Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame CHEVALIER Laurine
Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél : 05 55 43 06 80

Synthèse des délibérations du conseil municipal 2ème semestre 2022

AFFAIRES GÉNÉRALES

Règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes (conseil du 22/07/22)

A la demande de l'Etat, les règles d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes, sont modifiées.

En effet, à compter du 1er juillet 2022, les actes, à savoir l'ensemble des délibérations votées en conseil municipal, pour les communes de moins de 3500 habitants, devront être affichés dans leur intégralité à la porte de la Mairie ou devront être mis à disposi-

Contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat (conseil du 16/09/22)

Il est proposé de demander aux associations communales recevant une subvention versée via le budget communal, de signer le contrat d'engagement républicain présenté sous forme d'une charte constituée de 7 engagements prévus par la loi : 1. Respect des lois de la République, 2. Liberté de conscience, 3. Liberté des membres de l'association, 4. Egalité et non-discrimination, 5. Fraternité et prévention de la violence, 6. Respect de la dignité de la personne humaine, 7. Respect des symboles de la République.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Demande d'achat d'une bande de terrain au lotissement des Vignauds (conseil du 16/09/22)

Un nouvel habitant de la commune situé au Lot Les Vignauds, souhaite acquérir une bande de terrain de 2 mètres de large sur 60 mètres de long, soit 120m², à extraire de la parcelle communale C 1210, jouxtant sa parcelle.

Le Conseil municipal se prononce favorablement à cette session, précisant que l'opération de bornage sera à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais inhérents à la réalisation de cette demande et que cet espace étant qualifié en zone U, le prix de vente sera celui appliqué par la collectivité à savoir 10€ le m² soit 1 200€.

Choix de logiciel de comptabilité de la société JVS pour donner suite à la démarche de mise en concurrence de l'Agence technique départementale de la Haute-Vienne (ATEC 87) (conseil du 18/11/22)

L'ATEC 87 ayant décidé de ne plus assurer la gestion informatique des logiciels comptables des collectivités, un appel à concurrence des fournisseurs a été lancé dans le cadre d'un marché public. L'offre retenue est celle de la société JVS. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des présents, le choix des logiciels de la société JVS.

Validation de la proposition de coupe d'arbres proposée par l'ONF (Office national des forêts) concernant la forêt de La Valette (conseil du 18/11/22)

Dans le cadre de l'entretien de la forêt de La Valette, l'ONF préconise une coupe conformément au document d'aménagement initial, visant à l'amélioration de la qualité de la forêt via l'élimination des arbres malades ou morts. A noter qu'il n'y a pas d'arbres remarquables sur ces parcelles.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Projet de résiliation du fournisseur du site Web de la commune et définition de la démarche préalable en vue de son renouvellement (conseil du 18/11/22)

Le contrat avec la Petite Fabrique du Web arrivant à échéance le 20 septembre 2023 avec un délai préalable de résiliation de 2 mois, il est proposé de définir un groupe de travail composé de 3 élus, coordonné par un conseiller municipal.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

Demande d'achat de la parcelle C 1609 située au lieu-dit « Les Caquous » (conseil du 18/11/22)

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente de la parcelle C 1609, aux propriétaires de l'Ecurie des Herses, étant, au regard de leur activité professionnelle, prioritaires pour ce type d'acquisition.

A noter, la valeur de cette parcelle d'une surface de 2841 m² est de 852,30€ (à raison de 0,30€ le m²) ; les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Modifications en matière de voirie en vue du calcul de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) par les services de l'Etat (conseil du 18/11/22)

Dans le cadre de la préparation de la DGF 2023, une actualisation de la longueur de la voirie communale est nécessaire. Vérification faite, le nouveau linéaire est de 22 869 mètres linéaires et non 19 669 mètres comme mesuré en 2021.

Les membres du conseil municipal votent cette nouvelle mesure à l'unanimité.

AFFAIRES FINANCIERES

Attribution d'une subvention pour la sortie de fin d'année scolaire des enfants de l'école (conseil du 22/07/22)

Suite à une sollicitation de la directrice de l'école de Javerdat, une subvention de 500€ pour chacune des communes de Cieux et Javerdat (RPI) est accordée pour aider au financement de la sortie de fin d'année scolaire des 3 classes de l'école de Javerdat qui se rendront au CPA de Lathus dans la Vienne avec transport, activités (accrobranche, course d'orientation, escalade, VTT, cirque, tir à l'arc). Le coût de la journée se répartit comme suit : 1340€ pour les activités (20€ par enfant avec 67 enfants et 8 accompagnateurs) auxquels il faut ajouter 587€ de transport.

Prise en charge des frais de notaire suite à une erreur administrative lors d'une vente de parcelle (conseil du 22/07/22)

Suite à une erreur administrative, les actes de vente de parcelle située à Peyrahout sont à refaire pour une famille. L'erreur ne pouvant être imputée aux acquéreurs, il est proposé la prise en charge des frais par le budget communal et de revenir vers le géomètre pour solliciter sa participation.

L'assemblée municipale adopte la délibération à l'unanimité.

Fixation des tarifs des prestations en lien avec la vie scolaire (cantine, garderie) (conseil du 22/07/22)

L'organisation scolaire fonctionnant en Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Javerdat-Cieux, le principe d'alignement des tarifs entre les 2 communes est maintenu. Aussi, le Maire de Javerdat propose une évolution des tarifs de la cantine et de la garderie comme suit :

Tarif de restauration scolaire : 2,25€ pour les enfants, 6,00€ pour les adultes.

Tarifs de la garderie : 2,50€ pour la journée (matin + soir), 1,50€ pour le matin ou le soir, 27,00€ pour le forfait mensuel (à compter de 11 jours de présence), 5,00€ par ¼ d'heure supplémentaire sans motif et sans prévenir (sauf motif imprévisible).

Le conseil a validé à l'unanimité cette nouvelle tarification.

Décision modificative (DM) 1 du budget communal (conseil du 16/09/22)

Il est adopté à l'unanimité la proposition de réajuster l'affectation comptable pour une dépense en informatique non prévue, comme suit :

Section d'investissement-Dépenses :

- Chapitre 21-article 2111 : - 2500

- Chapitre 21-article 2183 : +2500

Validation des actions susceptibles d'être éligibles aux demandes de subventions (Contrat territorial départemental (CTD), Dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) et Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)) (conseil du 16/09/22)

Il est proposé d'effectuer des demandes de subventions à destination du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de l'Etat pour une programmation en 2023 voire 2024 dans le cas où il serait nécessaire de définir des priorités et/ou des tranches pour les actions suivantes :

- Enfouissement des réseaux (29 697€ TTC subventionnables à hauteur de 50% dans le cadre des CTD)

- Réhabilitation du cimetière via les récupérations des tombes abandonnées, 1ère partie section « Route 1 » (55 060€ TTC)

- Sécurisation du centre-bourg (l'évaluation de la 1ère ébauche s'élève à 147 000€ TTC).

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité cette proposition de demandes de subventions.

Revalorisation du contrat d'assurances groupe risque statutaire du Centre de gestion de la Haute-Vienne (CDG 87) (conseil du 18/11/22)

Suite à la décision de la CNP/SOFAXIS de résilier les contrats d'assurances groupe risque statutaire conclus par le CDG 87 pour les collectivités et suite à plusieurs rencontres avec SOFAXIS, il est proposé 2 alternatives :

- Diminuer les remboursements des indemnités journalières de 20% sans modification du taux de cotisation

- Augmenter de 10% le taux de cotisation et diminuer de 10% le remboursement des indemnités journalières.

Sur la base de la position validée par le CDG 87, le Conseil municipal valide à l'unanimité la 2ème proposition.

Décision modificative (DM) relative à l'écriture comptable validant l'opération de vente de terrains (conseil du 18/11/22)

Il s'agit de créer une ligne comptable sur le budget Investissements-volet recettes pour acter sur le plan comptable, le montant de la vente de plusieurs terrains : siège des 2 pavillons adaptés situés aux Maurents, pour la somme d'1€, 2 terrains à Laplaud pour les sommes respectives de 13 000€ et 11 000€, 1 terrain à Peyrahout, pour la

somme de 247,40€, 2 terrains à La Clautre pour les sommes respectives de 21€ et 18€.

L'assemblée du conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Prise en charge de la mainlevée hypothécaire sur les parcelles cadastrées D 1063, D 1064, D 1065 et D 1069, à proximité de la bascule communale (conseil du 18/11/22)

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité la prise en charge des frais inhérents à cette opération, notamment la prise en charge de l'acte de mainlevée d'inscription hypothécaire, qui s'élèvent à 200€.

Inauguration des travaux du centre-bourg (3ème phase) :

Les travaux du centre-bourg-3ème phase, à savoir le déplacement et la réfection des toilettes publiques et leur pourtour ainsi que la création de locaux techniques (rangement pour le CMJ d'un côté, local poubelles à destination de la restauration scolaire de l'autre) à la place des toilettes publiques existantes, ont été inaugurés le 10 septembre 2022.

Inauguration du Kiosque :

A la demande des élus du CMJ (Conseil municipal des jeunes), un kiosque a été érigé à proximité de l'aire multisports, lieu permettant aux jeunes de se retrouver et de s'abriter en cas d'averses.

Ce nouveau lieu a été inauguré le 10 septembre 2022.

Inauguration des Habitats adaptés à destination de 2 familles de la communauté des gens du voyage sur l'aire de stationnement des Herses, au lieu-dit « les Caquous » :

Les travaux ont été réceptionnés fin juillet 2022, les clés ont été remises aux locataires, le 04 août 2022.

L'Office public, Saint-Junien Habitat, gestionnaire de ces 2 pavillons, a inauguré ces logements, le 16 septembre 2022.

Remise du Label Interbio :

Le Label Interbio a été remis au restaurant scolaire de la commune, le 10 octobre dernier, mettant en exergue les valeurs portées par les élus municipaux et mises en œuvre par Béatrice, notre responsable restauration, par l'achat de produits locaux, la mise en

place de circuits courts tout en veillant au respect de l'équilibre alimentaire, de la lutte contre le gaspillage, de la gestion des déchets et des coûts.

Fontaine de Laplaud

Les travaux de réfection de la Fontaine de Laplaud sont en cours.cf article dédié.

Pont de Lascaux

Les travaux de réfection du Pont de Lascaux, coordonnés par la CDC POL, ont débuté fin juillet 2022 quand le sous-bassement amont de la chaussée s'est effondré ; ce qui a nécessité un réajustement complémentaire. Aujourd'hui, les travaux sont en attente de finalisation, pour début 2023.

Pont de la Valette

A ce jour, les travaux de réfection du Pont de La Valette sont terminés : une inauguration est prévue au printemps 2023.cf article dédié.

Opération « Culture au grand jour »

Inscription de la commune de Javerdat à l'Opération « Culture au grand jour » portée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Brigade d'intervention poétique (BIP)

La commune de Javerdat s'est inscrite pour pouvoir accueillir une Brigade d'intervention poétique organisée par la Mégisserie. Nous saurons prochainement si notre commune a été retenue.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie...

FOCUS

Préprojet de sécurisation du centre-bourg :

Les étapes de constat en matière de vitesse et d'insécurité en centre-bourg ont fait l'objet d'une analyse et d'une première ébauche de structuration d'un aménagement incitant à plus de prudence et de respect des règles de circulation.

Ce projet doit faire l'objet d'un complément d'étude de la part du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Il s'agit de répondre à 2 problématiques : la sécurité en centre-bourg, dans le périmètre interne, panneaux « JAVERDAT » en agissant sur le schéma de circulation y compris piétonnier et les aménagements techniques mais aussi, les aménagements paysagers dans le respect de l'esthétique, le tout avec une signalisation lisible et adaptée.

A ce jour, le projet est estimé à 147 000€ par l'ATEC (Agence technique de la Haute-Vienne), ce qui mérite réflexion.

De nouveaux RDV devraient avoir lieu prochainement avec le CAUE et l'ATEC 87 afin d'affiner le projet et réfléchir au financement (demandes de subventions Etat, Département et capacités budgétaires de la commune)

Exécution des travaux de voirie :

Conformément au programme, des travaux de réfection de voirie ont été effectués par une entreprise extérieure au niveau du chemin du Village de La Perrière, des abords du cimetière (le long du mur bordant la voie départementale), le caniveau à proximité de l'éco-point (point de collecte des déchets) du cimetière, courant du mois d'octobre 2022.

De plus, la partie communale de la voirie intégrant la gestion des eaux pluviales du Village du Pic a été effectuée par la Communauté de communes Porte océane du Limousin. Le coût des travaux a été intégré au transfert de charges de la commune vers l'intercommunalité.

Inauguration du Stade Base-ball :

Les travaux de transformation du stade de foot-ball en terrain de base-ball adapté pour mal-voyants a été inauguré le 03 septembre 2022. Ce nouvel équipement accueille les entraînements réguliers de l'association OSGOR BASE-BALL et devrait accueillir les entraînements des équipes handisports concourant pour les Jeux Olympiques 2024 dès 2023.

Recensement

Depuis le 1^{er} janvier 2001, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit être effectuée courant du mois du 16ème anniversaire du jeune et dans les trois mois suivants. A l'issue de cette

démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Conseil municipal des Jeunes



Le conseil municipal des jeunes (CMJ) n'a pas chômé depuis le dernier numéro du *Messenger* : soutien au Comité des fêtes pour l'organisation de la Fête du village, et surtout inauguration du kiosque qui était le projet phare de leur mandature.

L'inauguration a été organisée de main de maître : discours rédigé par tous et lu à plusieurs voix, organisation de jeux pour toutes les personnes présentes : jeu du béré, concours de lancers francs, ballon prisonnier, Lucky Luck. Après la solennité du discours, tout le monde s'est bien amusé.



Le mandat de l'ancienne équipe est arrivé à son terme et des élections se sont déroulées le 8 octobre dernier.

Le nouveau conseil municipal de jeunes est composé de :

- Pauline Burkel
- Apolline Champaloux-Landes
- Tristan Champaloux-Landes
- Marie Ducouret
- Corentin Larant-Cardoso
- Mayanne Larant-Cardoso
- Mathis Rivière
- Mary Roche-Mérigot

Aussitôt élus, aussitôt en action, les jeunes conseillers ont organisé un repas pour les aînés de la commune. Ce moment convivial et gourmand a eu lieu le samedi 5 novembre à midi.

Au menu : haricots et pommes de terre en salade, soupe de potimarron, farandole des plats et desserts apportés par les invités que nous avons mis à contribution et pommes au four.

Les pommes de terre et les potimarrons étaient issus de la récolte du jardin du CMJ. Les haricots ont gentiment été offerts par Madame Pradignac que les jeunes remercient chaleureusement. Les pommes n'ont eu qu'à traverser la cour de la maison des associations pour arriver du pommier à la cuisine.

Les jeunes ont aussi décidé de confectionner des décorations de Noël qui sont venues compléter les décorations de l'année dernière.

Nouveau à Javerdat : des services publics au plus près de vous

La mairie accueille votre Maison France Services (MFS)

Nous venons d'avoir la réponse favorable à notre dépôt de dossier de candidature en vue de l'ouverture d'une **Maison France Services à JAVERDAT** dès janvier 2023.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un dispositif qui permet de remettre des services publics au plus près de chez vous.

Concrètement, nous allons créer, dès janvier, au sein de la mairie, **une maison qui sera la vôtre** pour accéder à un certain nombre de services publics, qui sont des partenaires obligatoires comme :

- La caisse primaire d'assurance maladie,
- La mutualité sociale agricole,
- La caisse d'allocations familiales,
- Les impôts (finances publiques),
- La défense des droits,
- L'assurance retraite,
- Les titres sécurisés de l'état et le maniement d'internet (Carte Nationale d'Identité (CNI), ...
- Pôle emploi
- La Poste en lien avec le relais poste local

D'autres partenaires, à titre facultatif, s'inscrivent d'ores et déjà pour participer au transfert de leurs missions au sein de la MFS, il s'agit de :

- La mission locale,
- France-Victimes,
- La plateforme Nov'habitat
- Le conciliateur de justice

Et d'autres, à venir, en fonction des besoins et des opportunités.

La Maison France Services, sera ouverte **24 h par semaine** aux habitants de la commune mais aussi à ceux des com-



munes environnantes. Elle sera située dans les locaux de la mairie, avec un équipement informatique dédié, du personnel formé (4 agents sont actuellement formés : la secrétaire de mairie (0,2 ETP*), l'apprentie assistante secrétaire de mairie, (0,20 ETP*), la directrice du SIPES (0,10 ETP*), 1 conseiller numérique mis à disposition par la CDCPOL (Communauté de Communes Porte Océane du Limousin) (0,50 ETP*) et une possibilité de recrutement complémentaire qui est envisagée courant 2023, en référence à la montée en charge des demandes. Une dotation annuelle de l'état de 30 000 € est dédiée pour finaliser le recrutement et financer les frais indirects liés au fonctionnement de la MFS.

Les contributions des partenaires se feront sur rendez-vous ; elles prendront diverses formes, permanences sur place, visio conférences avec un agent en soutien, RV téléphoniques etc...

* : ETP : Equivalent Temps Plein

Le paiement de proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

L'Auberge Limousine de Javerdat vous propose ce service de proximité.

Vous pourrez y régler vos factures de cantine ou le forfait de location de la salle polyvalente et de la maison des associations.



12

Le projet de parc éolien

La démarche du conseil municipal, (équipes 2014-2020 et 2020-2026) a abouti à la validation, à la majorité des membres, du lancement et de la préparation d'un projet de parc éolien. Du fait de la longueur et de la complexité de la démarche, il est rappelé ci-après les étapes décisionnelles pour éclairer l'actualité et les perspectives.

Les délibérations successives toujours votées à une large majorité, complétées par des étapes d'information préalables, qui ont permis la validation des étapes de la démarche sont les suivantes :

- délibération N° 2017-59 du 09 octobre 2017 relative à la réflexion en matière d'Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR) en lien avec l'éolien,
- délibération N° 2018-39 du 04 juillet 2018 relative à l'autorisation de lancement des études en vue de réaliser un projet communal de développement éolien,
- délibération N° 2018-50 du 18 octobre 2018 relative à la validation de la charte d'engagement dans le cadre du projet de développement éolien,

veloppement éolien créant, entre autres, un comité de pilotage du projet et actant le principe de création d'une Société par Actions Simplifiée (SAS) fixant les modalités d'accompagnement et de suivi de la préparation du projet et de sa réalisation,

- délibération N° 2018-51 du 18 octobre 2018 relative à la désignation des membres du comité de pilotage du projet de développement éolien ayant pour mission d'évaluer la mise en œuvre des engagements définis au travers la charte de développement,
- délibération N° 2018-56 du 2 novembre 2018 relative à la préparation du comité de pilotage du projet de développement éolien,
- délibération N° 2019-03 du 07 février 2019 relative à la validation du compte rendu du comité de pilotage N° 1 du projet de développement éolien,
- délibération N° 2019-24 du 17 mai 2019 relative au compte rendu du comité de pilotage N° 2 validant la 1ère étape de l'étude de faisabilité du projet éolien,

- délibération N°2019-46 bis du 06 septembre 2019 relative au compte rendu du comité de pilotage N° 3 de la suite de l'étude de faisabilité du projet éolien,
- délibération N°2019-70 du 13 décembre 2019 relative au compte rendu du comité de pilotage N° 4 validant les conclusions de l'étude de faisabilité du projet éolien,
- délibération N°2019-71 du 13 décembre 2019 relative à la validation des statuts relatifs à la création de la société par actions simplifiées (SAS) du projet de développement éolien,
- délibération N°2020-05 du 31 janvier 2020 relative au compte rendu du comité de pilotage N° 5 du projet de parc éolien,
- délibération N°2020-06 du 06 février 2020 relative à la validation du projet de parc éolien sur la commune,
- délibération N°2020-07 du 06 février 2020 relative à la participation financière de la commune au projet de parc éolien,
- délibération N°2020-08 du 06 février 2020 relative à la convention d'utilisation des voies et chemins communaux pour la réalisation et l'exploitation du parc éolien Ponty-Grand-Mareu,
- la préparation des élections municipales avec reconduction de l'équipe à hauteur de 9/15ème et par conséquent 6/15ème de nouveaux-venus ayant contribué à la définition de la profession de foi et du programme d'actions qui s'y rattachait, notamment en matière de projet éolien,
- l'information des habitants, effectuée en temps réel, au rythme de l'avancée des travaux de l'assemblée, via le journal communal semestriel (6 numéros), la tenue de 2 permanences publiques de la société de développement, le programme de la nouvelle équipe municipale diffusé dans chaque foyer et lors des diverses manifestations publiques (repas annuels des aînés, cérémonies des vœux, ...),
- le résultat des élections municipales qui a conforté la légitimité de l'équipe municipale pour poursuivre le travail engagé tout en continuant à veiller à l'atteinte des objectifs fixés, dans le respect des valeurs affichées et de la responsabilité engagée collectivement visant, même à petite échelle, à contribuer au développement des Énergies Renouvelables (ENR),

- la délibération N°2020-43 du 27 août 2020 relative à la restitution finale des résultats des études d'impact relatives au projet de parc éolien,

- la délibération n°2020-60 du 6 novembre 2020 relative au projet de parc éolien, consultation avant dépôt du dossier par la société Escofi sur la base de l'ordre du jour consacré à la validation finale du projet de parc éolien, en vue du dépôt de dossier environnemental par la société Escofi à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Lors de cette réunion, une séance d'échanges entre les membres de l'assemblée, fondés sur le mode questions/réponses, notamment en lien avec l'intervention de l'association « la Voix de Javerdat », ayant pour mission l'information des habitants de la commune, intégrant des réserves quant aux nuisances éventuelles générées par le futur parc, d'une part, la transmission des retours d'expériences diffusés, formalisés via l'association des maires de France (AMF) et diffusée à chaque membre de l'équipe municipale, l'argumentation, en lien avec les objectifs de la collectivité, la conduite d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au niveau intercommunal, incluant la volonté de développer des actions centrées sur les ENR en cohérence avec les orientations de la région Nouvelle Aquitaine (Cf. Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires SRADDET) d'autre part.

Le conseil municipal a validé, toujours à la majorité, le projet final réajusté d'un parc défini à 3 éoliennes de 200m, prenant en compte l'analyse des résultats des études d'impact actant la faisabilité du projet, communiqués et argumentés en référence aux informations issues des retours d'expérience d'une part et au PCAET d'autre part.

Le dossier environnemental à destination de la DREAL a été déposé en février 2021.

L'ouverture d'enquête publique est proclamée par arrêté prescrit par Mme la Prétète en date du 17 octobre 2022.

L'enquête publique a eu lieu du 14 novembre au 16 décembre 2022, (soit 33 jours) précédée des campagnes d'information et d'affichage prescrits, sous auto-

13

rité préfectorale (Cf. réglementation) ; elle a été conduite par 3 membres de la commission d'enquête, en qualité de commissaires enquêteurs, désignés par le tribunal administratif. 6 permanences en mairie ont été tenues à raison de 3 heures chacune.

Délibération N° 2022/52 du 19 décembre 2022 relative à la confirmation de la position finale vis-à-vis du projet de parc éolien

Ce qui reste à venir :

- Remise du pré-rapport des commissaires enquêteurs au développeur fin décembre 2022- début janvier 2023,

- Réponse aux commissaires enquêteurs du développeur dans un délai de 15 jours.

- Remise du rapport par les commissaires enquêteurs à Mme la Préfète (fin janvier 2022) qui a trois mois pour donner son avis ; soit réponse attendue fin avril 2022.

En résumé, nous n'avons jamais été aussi près de la phase de décision préfectorale.

Sur la base d'un dossier environnemental réputé complet et pertinent, le rapport final de l'enquête publique, rédigé par les 3 commissaires enquêteurs, sera remis à Mme la préfète courant janvier pour une réponse de sa part fixée à fin avril 2023.

Ce projet, outre le fait qu'il prévoit la production d'électricité sous forme d'Energie renouvelable « verte » pouvant alimenter près de 9 000 habitants permettrait, de créer des recettes supplémentaires pour la commune, réduisant à l'avenir le recours à l'impôt foncier pour les habitants.

Enfin, ce projet est défini comme participatif. Cela signifie, qu'au travers de la société par actions simplifiées (SAS Ponty-Grand-MAREU) avec ouverture du capital, la possibilité, pour les habitants de notre territoire uniquement, d'acheter des actions est un argument supplémentaire à la pertinence de ce projet.

Panneaux Pocket

Grâce à Panneau Pocket, vous êtes tenus au courant des manifestations de la commune, des travaux et autres actualités.

Avec l'hiver, les transports scolaires peuvent être suspendus lors d'épisode de neige ou de verglas.

Panneau Pocket sera un moyen de vous prévenir (en plus des médias et du message sur le répondeur de la Mairie).

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, n'hésitez pas à le faire selon les indications suivantes :



Artisans de la Commune

- **AUTHIER Delphine - Accessoires et objets illustrés**
Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48
- **BONNET Aurélie - Fromages et produits du Cantal**
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 71 89 53 27
- **BOURGOIN Joël et Muriel - Bois de chauffage - Métallurgie - Charpente métallique - Couverture Bardage - Serrurerie**
la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64
- **BOURGOIN Jonathan - Travaux de couverture et zinguerie**
Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41
- **CREALOVE - Création de bijoux et accessoires fantaisie**
le Chêne vert - 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 50 82 25 (par sms) - Facebook, Instagram
- **ECURIE DES HERSES - Centre équestre, manège, pensions**
Les Herses, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72
- **EUGENIE COIFFURE - Coiffure à domicile**
Lascaud 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 35 46 06 60
- **GAUCHON Patrick - Travaux de placo, peinture, carrelage, faïence et accompagnement aux travaux**
Le Pic - 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 02 84 16
- **G2M (MONTAZEAUD Philippe) - Mécanique Chaudronnerie**
18 Laplaud 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 28 24
- **GRANADOS Christophe - Maçonnerie couverture**
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59
- **KODDE Rogier - Bois de chauffage, abattage**
1 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT

- Tél. : 06 30 61 34 46
- **LA FERME DE LA CHOUETTE BLANCHE - Boulanger**
15 La Valette 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 65 38 00 74
- **L'AUBERGE LIMOUSINE - Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux, Dépôt de pain**
3 Rue du cèdre, 7520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 11 10
- **LEFEBVRE Yoan - Installateur de panneaux photovoltaïques**
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 83 44 47 63
- **LEFLERS ROLAND - Tous travaux espaces verts**
87520 JAVERDAT - Tél. : 06 01 25 65 11
- **LOCA SONO - Animation de soirée, location de matériel de sonorisations**
Villemonteix, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 19 68 20 28
- **LOC-BRAS - Bricolage, Désinsectisation**
La Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 55 67 99 77
- **MAHE Frédéric - Couverture et charpente**
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 25 07
- **S.A R.L MERIGOT - Pompes funèbres**
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 19 19
- **MONNA LISA - Pizzas**
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir - Tél. : 06 07 66 37 92
- **RIVIERE Cédric - Couverture, charpente**
1 Moulin de Peyrahout , 87520 JAVERDAT
Tel : 05 55 02 59 95
- **SPOT - LE Camion Vrac 87- Produits alimentaires, d'hygiène et de droguerie en vrac**
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir - Tel : 06 75 18 57 20

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messager de l'Oncre.

Nouveaux Artisans de la commune



Eugénie COIFFURE vous propose ses services de coiffure à domicile pour les hommes, femmes et enfants.



16



Roland LEFLERS vous propose ses services pour tous vos travaux d'espaces verts.

Spot, Le Camion Vrac, est présent tous les samedis soirs sur le marché de Javerdat, de 17H30 à 19H00. Il vous propose d'acheter en vrac, des produits alimentaires, des produits d'hygiène et de droguerie.

La Fontaine de Laplaud

La commune de Javerdat possède dans le village de Laplaud une fontaine à laquelle est accolé un lavoir de forme circulaire. Ce lavoir est équipé de pierres lavandières et a été utilisé jusque vers les années 1960.

L'origine de cette fontaine est signalée dans la petite histoire de Javerdat comme d'origine gallo-romaine ; elle était accessible depuis le village par un chemin piéton dallé. Cette fontaine a servi de captage pour le village de Laplaud jusqu'en 2017. Cette fontaine a un débit régulier avec une eau bleutée qui même au cours de cette année de grande sécheresse, ne s'est jamais tarie.

Tout comme nous l'avons fait pour les puits communaux et afin de préserver le petit patrimoine de la commune, une restauration a été entreprise, restauration qui se fait en 2 temps.

Cette restauration a été réalisée avec le soutien du conservatoire des espaces naturels et avec l'aide de bénévoles. Le lavoir en lui-même a été nettoyé et son étanchéité réalisée avec de l'argile. Les pierres lavandières ont été nettoyées et seront remises en place selon les conseils de notre dernière lavandière.

La partie source constituée d'un puits en pierres, de 1,50 m de profondeur est surmontée d'une pierre imposante donnant la vision d'un dolmen. Cette grosse pierre instable devra être mobilisée et calée afin de stabiliser ses murs porteurs.

Un bel environnement de type paysager sera ensuite réalisé afin de redonner un nouvel aspect à ce patrimoine et l'intégrer dans un cheminement pédestre.

Le label Bio et engagé récompense la cantine scolaire



Le lundi 10 octobre, la cantine scolaire de Javerdat a été récompensée du label « Bio et engagé ». Ce label récompense l'engagement des élus, du personnel et de Béatrice Girard, notre chargée de restauration pour une alimentation plus bio et plus locale. Cette démarche répond à un projet communal, défini, reconduit et amélioré sur les 2 dernières mandatures, s'appuyant sur la définition et la mise en œuvre d'une politique respectueuse de notre environnement, incluant les questions d'agriculture et du bien manger. Cette démarche s'inscrit également dans un projet intercommu-

nal via le plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) validé par le conseil communautaire fin 2020.

Aujourd'hui, la cantine scolaire de Javerdat comptabilise 59,91% d'achats durables, dont 37,22% de bio, 5,53% de label rouge, 1,83% d'AOC, 2,76% de fermier et enfin 13,42% sans label ni distinction locale. Le prix de revient d'un repas est de 2,40€, car la démarche repose sur un réseau de fournisseurs locaux, l'évaluation de la quantité et de la qualité, un suivi mensuel des indicateurs ainsi que la maîtrise du budget.

17

Le Téléthon

Javerdat a accueilli le dimanche 4 décembre le TELETHON, en partenariat avec Cieux.

Au programme : Jeux de société, atelier lecture avec le Biblion, vente d'objet avec « Scrap à Cieux » et l'APE (Association des parents d'élèves) Le tout dans une ambiance musicale et gourmande.

Pour clore l'après-midi, un lancer de ballons a coloré le ciel d'hiver.



Repas de Noël des Aînés de Javerdat



Cette année, malgré la crise économique, la Municipalité de Javerdat a décidé de renouveler l'organisation du Repas de Noël des Aînés de la commune ; ce déjeuner a eu lieu le samedi 26 novembre dernier.

Ce moment convivial et festif a rassemblé une quarantaine d'administrés.

A noter que Béatrice, assistée de Christelle et Catherine, employées communales, ont élaboré le repas, aidées de Rémi, Jeanne, Meylissane et Corentin jeunes bénévoles de Javerdat, qui ont servi tous nos convives.

Aurélia, la fromagère du Petit marché du samedi soir, a quant à elle, animé ce bel après-midi, en musique. L'équipe municipale les remercie tous chaleureusement.

Les Aînés de la commune n'ayant pu se déplacer ce jour-là, se verront remettre un panier garni par les élus municipaux, courant décembre.

Madame le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux souhaitent de belles fêtes à tous les Aînés de Javerdat.

Le Déploiement de la fibre à Javerdat

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt général, concrétisé par la définition de zones définies sur la base de la densité de la population, et porté par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, l'opérateur Orange s'est positionné sur la base d'un Appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII), pour le déploiement de la fibre qui permettra aux habitants de la commune d'accéder au très haut débit.

Les études sont en cours pour une réalisation des travaux courant 2023.

De quoi s'agit-il ?

La fibre optique est « un fil de verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter une grande quantité d'informations à la

vitesse de la lumière quelle que soit la distance de son habitation au réseau en étant insensible aux perturbations de l'environnement »

Quels sont les « plus » en termes d'usages ?

- Un accès **ultra rapide** à Internet,
- La télévision **haute définition**,
- Des usages **simultanés**
 - Possibilités par les personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée aux partages des débits,
- Des débits de meilleure qualité
 - Transporte des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal,

- Est insensible aux perturbations électromagnétiques.

Les technologies utilisées :

La fibre, déployée en souterrain avec des points de mutualisation ou sous-répartiteur optique (SRO), fait partie du réseau acheminant et distribuant la fibre optique aux utilisateurs finaux. Il prend la forme d'une armoire (3 armoires sont prévues pour Javerdat et 1 sur Saint-Brice), dans laquelle une multitude de branchements optiques sont réalisés afin de desservir le réseau FTTH

vers les habitations. Les travaux sont prévus pour 2023 pour les 507 logements de la commune.

Schéma d'une armoire



Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Cette année, la Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 a pu se tenir normalement (défilé, discours, musique, dépôt de gerbe).

Par cette journée « printanière », tous ont répondu présents : les anciens combattants, les porte-drapeaux, les élus ainsi que les enfants et ados du conseil municipal des jeunes de Javerdat qui avaient revêtu leurs écharpes tricolores pour l'occasion,

sans oublier les administrés de la commune et des communes voisines. Tout le monde était là...une belle façon de rendre hommage aux Morts pour la France en général et à ceux de la commune en particulier.

Ce moment fort et solennel a été clôturé par un verre de l'amitié offert par l'Association des Anciens combattants, à la Maison des Associations de Javerdat.



Nouveautés à Javerdat



Inauguration du Kiosque, le samedi 10 septembre



Inauguration du stade de base-ball, le samedi 3 septembre



Inauguration de la 3^{ème} tranche des travaux du centre bourg, le samedi 10 septembre

20

21



Toute notre énergie pour améliorer votre logement



avec

Le service public pour mieux rénover mon habitat



Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

PLANNING DES PERMANENCES DE NOV'HABITAT 2023 SUR LE TERRITOIRE POL TOUS LES 1ERS JEUDIS DE CHAQUE MOIS

JANV	POL, 1 av Voltaire à Saint-Junien
FEV	JAVERDAT
MARS	ROCHECHOUART (à la Mairie)
AVRIL	POL, 1 av Voltaire à Saint-Junien
MAI	JAVERDAT
JUIN	ROCHECHOUART LE 1ER JUIN APRES MIDI A la maison France Service
JUIL	POL, 1 av Voltaire à Saint-Junien
AOUT	pas de permanence
SEPT	JAVERDAT
OCT	ROCHECHOUART (à la Mairie)
NOV	POL, 1 av Voltaire à Saint-Junien
DEC	JAVERDAT

SIPES



22

Le SIPES, Syndicat intercommunal péri et extrascolaire, intervient sur les 2 écoles du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Javerdat-Cieux.

Les ateliers périscolaires sont proposés à l'école de Cieux les mardis et jeudis. Les activités sont variées : arts plastiques, jeux d'extérieurs, jeux de société, bricolage, émotions, pixels d'arts, sport, loisirs créatifs, jeux musicaux, yoga, apprentissage du dessin et « autour des contes ».

Les ateliers périscolaires sont proposés les mardis, jeudis et vendredis à l'école de Javerdat : VTT, tir à l'arc, self défense, jeux libres, ping pong, athlétisme, premiers secours, yoga, ultimatt, tennis, foot, pixel art, dessins et loisirs créatifs, équitation, musique, cirque, sport et jeux de société.

Ces ateliers sont encadrés par les personnels permanents du SIPES, des agents com-

munaux mis à disposition par les communes et des professionnels spécialisés.

Les personnels du SIPES, accompagnés de bénévoles, proposent également de l'aide aux devoirs :

- A Javerdat, le lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h pour les élèves de l'école primaire et de 18h à 19h pour les collégiens.
- A Cieux, le mardi et le jeudi de 17h à 18h pour les élèves de l'école primaire.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe de bénévoles qui aident nos jeunes, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Sophie au 05 55 03 21 00.

Enfin, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) propose aux enfants des activités multiples et variées tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

Aides aux personnes

Le portage de repas à domicile

Après près de 2 ans de travaux préparatoires, l'association AICARPA vient de se rapprocher de l'UNA Ouest 87. Le support juridique, sous forme de contrat de fusion, a été validé par les conseils d'administration et les assemblées générales de chacune des 2 associations, en octobre dernier.

Quel fonctionnement aujourd'hui pour les services de portage de repas à domicile ?

La visibilité de la dénomination « AICARPA » est conservée ; elle est adossée à celle de UNA OUEST 87.

Le personnel, Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE, est transféré à l'UNA OUEST 87 et assure le service de portage des repas comme auparavant.

Le N° d'appel téléphonique est le même : 06 89 52 92 71, comme le numéro général de l'UNA OUEST 87.

Ce qui a changé :

Annie DARDILHAC n'est plus présidente de l'AICARPA, du fait de la dissolution de l'association en tant que telle ; elle a été nommée membre du bureau et administratrice de l'AICARPA-UNA OUEST 87 pour garantir la continuité du service via l'exercice des compétences requises et assurer l'accompagnement des 2 professionnelles.

L'AICARPA-UNA OUEST 87 est présidée par M. Jean-Marie LAGORCE, administrée par un bureau et un conseil d'administration et dirigée par Florence BELLENOUE.

23

UNA Ouest 87

MIEUX VIVRE CHEZ SOI



ENTRETIEN DU DOMICILE



AIDE AUX FAMILLES



SERVICE MANDATAIRE



ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ



ATELIERS DE CONVIVIALITÉ



-50%
DE REDUCTION
DE RECHARGE
DU CREDIT
IMPOSITIF

UNA OUEST 87
10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaoouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



PORTAGE DE REPAS
AICARPA - UNA OUEST 87



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



JARDINAGE



BRICOLAGE



ASSISTANCE AUX PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



ASSISTANCE A LA PERSONNE

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »



**Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes
16-25 ans**

contact@mlr87.fr
<https://www.facebook.com/mlrhv87/>
<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
 Aides financières, démarches liées au logement,
 Accès aux droits et à la santé,
 Aide aux démarches administratives,
 Sports loisirs et culture ...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
 Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
 Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
 Rencontres entreprises et employeurs,
 Offres d'emploi et offres en alternance,
 Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



**ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE
UN CONSEILLER REFERENT**

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74**



**4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne
(Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**

AS DANSE

★ **L'heure de la rentrée a sonné !**

**C'est avec plaisir que l'équipe AS
DANSE a repris le chemin des
cours pour une nouvelle année
sur le thème du cinéma.
Avec ses 55 adhérents !**

° **Le samedi:**
 - les minis de
9h15 à 10h
 - les jeunes de
10h à 11h
 - les ados de
11h à midi
 - **Fitness de midi
 à 13h.**

° **Le mercredi :**
 - **RENFO de 19h à
 20h15**
 Séance mixte basée sur
 le renforcement
 musculaire.

À partir de 16 ans.

**Besoin de prendre soin
de votre santé ?**

Inscrivez-vous !

L'équipe AS DANSE vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année !

asdanse87@gmail.com
 Audrey: 06 85 57 44 48
 Jenny: 06 64 98 70 65

► Les Jeunes d'Antan Javerdat ◀

Le Club des Jeunes d'Antan continue l'année 2022 avec ses réunions, **les premiers mardis du mois, de 14h30 à 17h30.**

Nous avons fait un repas le mardi 5 juillet chez «Boulette» à Blond, très apprécié. Le cabaret - Spectacle à Périgueux a été annulé pour cause d'une mauvaise compréhension financière entre le cabaret et le voyageur.

Le traditionnel repas d'automne a eu lieu le mardi 15 Novembre chez Milord à Oradour/Glane.

Les petites gourmandises seront toujours au rendez-vous à Noël. L'année 2023 sera inaugurée par les galettes des rois et l'Assemblée Générale prévue le mardi 7 Février avec les crêpes de la chandeleur et peut-être les beignets de mardi gras.

Tous les retraités seront les bienvenus. Au plaisir de nous revoir. A bientôt.

Le bureau.

► En marche vers le 18 mai 2023 : 73^{ème} Ostension de Saint-Blaise à Javerdat ◀

Les informations concernant notre association sont comme vous vous en doutez nombreuses, mais avant d'évoquer l'actualité des prochains mois, profitons de cette fin d'année pour établir le bilan des derniers mois.



par les Limousins ? Quel avenir pour les Chrétiens d'Orient aujourd'hui ? »

- Au milieu de l'été, **le 23 Juillet**, une soixantaine de personnes nous ont rejoints pour participer à un repas champêtre précédé d'une randonnée autour de Javerdat.
- **Le lendemain**, une conférence sur les Chrétiens d'Orient a eu lieu à l'église avec comme thème : « Qui est Saint-Blaise, ce Saint venu d'Orient, vénéré

- **Le 9 octobre** a eu lieu avec le soutien de l'association Les Jeunes d'Antan, le premier loto gourmand organisé par l'Association Saint-Blaise. De nombreux lots étaient à gagner dont un cochon découpé et un séjour dans un hôtel 4* à Saint-Malo. Cette journée a réuni plus de 100 joueurs dans une ambiance très conviviale.
- A raison de plus d'un vendredi soir par mois, une trentaine de bénévoles s'est réunie en 2022 pour la confection des décorations. Qu'ils soient ici tous vivement remerciés pour leur implication.



En 2023 chaque vendredi soir 20h - 22h30, chacun est invité à venir participer à l'atelier de confection des costumes ou à celui de la réalisation des décorations. (du 6 janvier jusqu'au 28 avril (sauf le 20/01))*

* Pour ceux qui le souhaitent, des kits de confection de roses sont disponibles à la mairie

Le 1^{er} semestre 2023 va être particulièrement chargé. Nous lançons un appel à tous ceux qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour l'organisation de cette journée du 18 mai.

Couture, décoration, sécurité, organisation technique, accueil des participants, ... Quelles que soient vos compétences et votre temps (1h ou tous les vendredis) chacun est invité à venir nous aider.

Le coût de cette journée est très important. Nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à soutenir cette belle tradition locale qui perdure depuis des siècles. Ce patrimoine immatériel comme l'a reconnu en 2013 l'UNESCO, fait partie intégrante de notre folklore régional.*

*Pour les personnes ou sociétés soumises à l'impôt, votre don vous ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%. **Pour ceux qui le peuvent, nous vous remercions par avance de votre soutien financier qui pourra être effectué par chèque ou carte bancaire.** (Chèque à l'ordre de l'association Saint-Blaise - <https://www.onparticipe.fr/cagnottes/zbwPXIRz>)

Le 27 janvier 2023 à 20h à la salle des associations aura lieu la dernière constitution des équipes de travail déjà formées le 2 décembre dernier ainsi qu'une grande

réunion d'information (cortège et figurants, décoration, technique, accueil, ...).

Le 5 février 2023, jour de la Saint-Blaise, une messe sera présidée à Javerdat par Monseigneur Bozo suivie de la bénédiction du drapeau qui marque le début des ostensions. Comme le veut la tradition les chasseurs de la commune et des sonneurs salueront l'événement. A partir de 12h30, un repas aura lieu à la salle polyvalente. (entrée/plat/dessert - 37€ au profit de l'association - offert aux enfants de moins de 12 ans)*.

*Inscription : Paul Bénétreau 06 72 00 75 03 ou saintblaiseassociation@gmail.com

Le 15 avril 2023, les reliques de Saint-Blaise seront exposées au cours de la messe de 18h30, vénérées par les fidèles et gardées par les 4 suisses. Cette tradition de gardien des reliques était considérée comme un honneur fait aux jeunes du village.

Un mois après, **le 18 Mai 2023**, nous célébrerons à 15h la messe solennelle de clôture des ostensions suivie d'une procession autour de Javerdat.

Le 9 juin, nous auront plaisir à nous retrouver pour le bilan de ces ostensions qui sera aussi le moment de l'assemblée générale de l'association.

Que vous soyez nouveaux sur la commune ou installés depuis de nombreuses générations, jeunes ou moins jeunes, vous êtes les bienvenus pour nous aider à organiser ce bel événement qui dépasse très largement les frontières de notre commune.

Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos proches, de passer de très joyeuses fêtes de Noël avec une pensée particulière pour les personnes isolées en ces temps de fêtes.

D'autres événements sont à venir. Pour en être informés, nous vous invitons à suivre la page Facebook consacrée à Saint-Blaise (@saintblaise87520)



Sur un rythme de croisière

Après cette longue période d'inactivité, la relance a été dure mais progressivement la marche en avant a repris. (*Logique pour des randonneurs*)

Septembre a vu notre participation au forum des associations qui a remporté un franc succès et a permis un échange enrichissant avec les autres associations.

L'assemblée générale du 23 septembre a rassemblé une centaine d'adhérents qui a pu juger de la bonne santé du club et de la bonne gestion du conseil d'administration. Cette soirée s'est terminée comme à l'accoutumée par un apéritif dinatoire toujours autant apprécié.

Mais la soirée tant attendue et reportée de 2021 pour cause de covid était la soirée des Potirons, 20e anniversaire d'ADN, qui avait mis les petits plats dans les grands pour faire passer à chacun une superbe soirée : Randonnée, discours du Président d'ADN et de Monsieur Allard, Maire de Saint-Junien et Président de la POL - apéritif et repas succulent dans une salle superbement décorée. Soirée animée par Isabelle et son partenaire qui par leur répertoire, nous ont replongés dans

les années 60, aux dires des participants, EXCEPTIONNELLE.

Pas de temps à perdre et deux jours plus tard, direction le Golfe du Morbihan pour une cinquantaine de personnes. De la première randonnée autour de Saint-Gildas de Ruy à la balade sur l'île aux moines, des alignements de Carnac à la visite de Vannes, il ne reste que des images magnifiques de cette Bretagne en tout point de vue accueillante.

A peine de retour et dans le cadre du salon des fleurs, Monsieur Doucelin a fait partager à une trentaine de personnes ses connaissances sur la flore et la faune des bords de Glane alors que de nombreux visiteurs sont venus sur notre stand afin de se renseigner sur nos activités et pourquoi pas venir nous rejoindre.

La randonnée du Téléthon (dimanche 4 décembre) et le repas de Noël (dimanche 18 décembre) ont mis un terme à nos activités 2022.

Que nous réservera 2023 ?

adn.pol87@gmail.com
site : <http://autourdenous87.fr>
Tél : 06.26.72.11.68

Le Biblion

L'assemblée générale du Biblion a eu lieu le 08 octobre 2022, en présence de Madame le Maire.

L'ordre du jour portait sur le bilan de l'année et le renouvellement du bureau.

Bilan de l'année 2021-2022

Bilan financier :

Le bilan excédentaire a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Bilan des activités :

Malgré le choix d'un nouvel horaire d'ouverture hebdomadaire, le vendredi en fin d'après-midi, le public n'a pas répondu

présent... Aussi, les membres du bureau, à la demande notamment de l'Association de parents d'élèves (APE) Javerdat-Cieux, ont décidé de faire un nouvel essai en ouvrant le Biblion au public, les samedis matin, de 09h00 à 11h00. A l'issue de cette période d'essai (du 19 novembre au 17 décembre 2022) et des résultats obtenus, de nouveaux horaires seront définis pour le début de l'année 2023.

Les échanges avec les enfants sur le temps scolaire quant à eux, se poursuivent régulièrement, grâce aux bénévoles assi-



us et 5 séances d'emprunt ont pu être organisées.

Réélection du Bureau :

Le bureau élu en octobre 2021 a été reconduit, comme suit :

- Présidente d'honneur : Madame Annie DARDILHAC
- Présidente : Madame Valérie PARPEIX
- Vice-présidente : Madame Patricia MAVALEIX
- Trésorière : Madame Odette DAGANAUD
- Secrétaire : Madame Noëlle LARS
- Membre actif : Madame Béatrice FAURE
- Membre actif : Madame Josette VALLAT
- Membre actif : Madame Catherine DESERCES

Journée Portes ouvertes

Cette année, afin de faire connaître (ou mieux connaître) le Biblion et permettre au public de découvrir quelques-uns des 3000 titres proposés, les membres ont décidé d'organiser une Journée Portes ouvertes, le samedi 19 novembre 2022, de 09h00 à 11h00.

Cette matinée a connu un franc succès avec la visite d'une quinzaine de personnes (adultes et enfants confondus) à qui les bénévoles ont pu expliquer le fonctionnement de la structure et de l'association et au cours de laquelle les enfants se sont installés pour s'adonner à la lecture. Ce moment riche d'échanges a permis aux potentiels utilisateurs de soumettre

leurs attentes et aux bénévoles, de faire part de leurs idées concernant notamment la participation de l'association à la vie de la commune et plus particulièrement à des temps forts de l'année (téléthon, vide-grenier...).

Cette matinée conviviale a été ponctuée d'une dégustation gourmande qui a ravi petits et grands.

Heures d'ouverture

- Pour le grand public : NOUVEAUX HORAIRES : les 1ers samedis matin de chaque mois, de 09h30 à 11h00, à compter du samedi 07 janvier 2023.
- En dehors des heures d'ouverture, contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40
- Pour les élèves scolarisés à l'école de Javerdat : un RDV est pris avec les enseignantes, sur le temps scolaire.
- Portage des livres à domicile : sur RDV - Contacter Madame Odette DAGANAUD au 06.44.99.12.40 ou Madame Noëlle LARS, au 06.77.00.74.90

L'accès au Biblion est toujours gratuit pour tous

Toute l'équipe du Biblion vous souhaite de très belles Fêtes de fin d'année !!!... A très bientôt !!!...



L'arbre et l'abeille

L'année apicole s'achève sur un constat en demi-teinte et de vraies interrogations pour l'avenir de l'apiculture. Cette année nous a permis de confirmer que tout sera nouveau dans la manière de s'occuper des abeilles qui nous ont montré des comportements qui nous amènent à mieux cerner ce monde merveilleux.

Les abeilles ont modifié leurs activités pour s'adapter à ces conditions climatiques pour faire vivre la ruche. Localement, elles ont adapté leur travail aux conditions extérieures et ont permis aux colonies de subsister malgré la canicule.

Le constat est simple, malgré la canicule des colonies populeuses ont fourni une récolte importante et de qualité.

L'association a pu mesurer que le choix de reconstituer le rucher en abeilles noires a été un bon choix et qu'au-delà des appréhensions nous n'avons pas constaté de part plus importante d'agressivité mais une grande capacité à s'adapter à la chaleur.

Cette introduction d'abeilles noires pourra être poursuivie par les adhérents qui en feront la demande.

De façon préoccupante, le frelon asiatique a cependant été présent sur de nombreux ruchers.

L'association a encadré des cours particuliers pour trois personnes, poursuivi son encadrement du rucher municipal et

citoyen de Montrollet. Nous avons répondu présent à la journée de l'office de tourisme, le 9 août dernier, avec un nombre important de visiteurs.

L'association a remis une part de la récolte de miel à la disposition de la mairie.

Nous avons été présents à la fête des fleurs de Saint Junien où nous avons eu de nombreuses demandes de participation à des programmes de formation.

Notre accompagnement auprès des Réfractaires s'est achevé avec la semaine de présentation de leurs réalisations à l'Espace Noriac de Limoges.



Ruche en terre cuite réalisée par Flora Basthier avec de l'argile de Javerdat

Lions club

Lions club, Six années déjà...

que le Lions Club ORADOUR SUR GLANE a inscrit son nom dans l'annuaire des Lions du monde entier, en a porté l'esprit humaniste

et solidaire avec la volonté d'aider et servir à Oradour sur Glane et dans les communes environnantes.

Vide-dressing, vide-greniers, vente de truites et saumons fumés, participations aux marchés de Noël, soirées dansantes, organisation de concerts, vente de chocolats à l'effigie de la Gare de Limoges, conférences etc... ont servi à acheter les conifères plantés avec les élèves de CM1, participer à la réfection de l'église Saint

Martin, donner une subvention pour un voyage d'enfants

des Écoles en Vendée, financer 15 jours de vacances à 8 enfants issus de familles en difficulté, verser à l'AFM TELETHON plus de 4 000 euros grâce au CADDITHON en partenariat avec U Express et Super U sans oublier la distribution de dictionnaires aux élèves de CM1 & CM2.

Depuis la pandémie, les Lions d'Oradour ont poursuivi leurs actions : dépistage du diabète, séjour de 15 jours pour 2 enfants,

dons de paniers gourmands à Noël, vente de roses jaunes pour ALZHEIMER, participation à la manifestation culturelle de Brigueuil « Le geste qui conte », à la cuisson des grillades/frites et au vide-grenier de Javerdat, collecte de lunettes...

Avec pour fil rouge, l'aide à la jeunesse, aux handicapés et la sauvegarde de notre environnement.

Un grand merci à tous ceux qui nous apportent leur soutien.

Les Amis de Javerdat



Le 28 août 2022, à la Salle des Associations de Javerdat, les membres de l'association « Les Amis de Javerdat » se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

Mme Dardilhac, Maire était représentée par Mme Mavaleix.

Une minute de silence a été observée pour les Amis qui nous ont quittés cette année.

La Présidente a rendu un hommage appuyé à une personne importante pour nous. « Comme vous avez pu le constater dans le dernier bulletin, Monsieur BELAIR a bien voulu nous faire partager son ressenti, et je l'en remercie. Je tiens à rappeler que celui-ci est un des membres fondateurs des Amis. C'est un honneur pour nous qu'il

continue à faire vivre notre Association et qu'il soit présent à notre Assemblée... »

Aucune activité n'a eu lieu au cours de l'année écoulée. Seul, le journal a paru deux fois.

La présidente propose à l'assemblée la plantation d'un pommier cheval (variété ancienne) ou autre arbre typique de la région (platane ?). Le lieu de plantation est à voir avec la mairie. Peut-être sur le terrain de l'école ?

Très bonne idée de l'avis de tous.

Le repas annuel avait lieu à Cieux, le dimanche 28 août, à l'Auberge de la Source, il réunissait une trentaine de personnes.



APE

Et c'est parti pour une nouvelle année ! L'APE a eu son Assemblée Générale le 12 septembre, où malheureusement peu de parents sont venus malgré les invitations... Un nouveau bureau a été voté : Mme LANDES Elodie, présidente; Mme NICOLLE Ingrid, présidente adjointe; Mme SOULIE Aurore, secrétaire, Mr Ludovic DEGLANE, secrétaire adjoint; Mme DAUGE Marilyne, trésorière et Mme TRAVERSI Gaëlle trésorière adjointe.

Notre but principal est de récolter des fonds avec des animations, des ventes, afin de reverser les bénéfices engendrés aux écoles. L'année dernière a été en demi-teinte. Nous avons dû annuler certaines animations à cause de la crise du Covid. Mais nous arrivons à rebondir malgré tout.

Plusieurs manifestations et partenariats sont au programme cette année, sous réserve de changements...

- Le 16 octobre, notre première animation, la Fête du Pain au village du Theil, à Cieux, nous a permis d'ouvrir cette nouvelle année d'animation.
- Les 03 et 04 décembre, nous avons participé au Téléthon qui a eu lieu sur Javerdat et Cieux, avec notamment un lâcher de ballons en présence des enfants et plein d'animations !
- Le 09 Décembre s'est tenue notre vente de sapins de Noël et une vente de sacs personnalisés avec les dessins des enfants. Cette année, nous avons proposé aux personnes qui le souhaitent de garnir les sacs avec des produits de producteurs et vendeurs locaux (vous pouvez les découvrir sur notre page Facebook).
- Le 15 Décembre, nous étions sur le Marché de Noël de Cieux, en présence du Père Noël pour des photos avec les enfants !



- Le 29 Janvier, nous programmons le loto des écoles à la salle des fêtes de Cieux.
- Le 12 Mars, nous envisageons une boum pour tous les enfants du RPI à Javerdat.
- En Avril, nous renouvellerons la vente des chocolats de Pâques.
- Le 14 Mai, une randonnée pédestre et cette année une rando VTT sur la commune de Javerdat, à la condition d'avoir assez de bénévoles.

Enfin, en juin, nous serons présents à la fête du village de Javerdat. Et bien sûr se tiendront les fêtes des écoles (les dates ne sont pas encore fixées).

L'APE Cieux-Javerdat.

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Le 6 novembre 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 3 éoliennes de 200 m de haut.

Ces éoliennes, si elles voient le jour, seront les plus imposantes jamais installées en France à ce jour.

L'expérience d'autres communes situées à proximité de Javerdat (Lesterps, Saint Bonnet de Bellac) démontre que ces 3 éoliennes auront un impact dramatique (détérioration du cadre de vie à cause de nuisances sonores et visuelles) sur l'existence des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'enquête publique a été lancée et se terminera le 16 décembre 2022.

Cette enquête permet enfin aux habitants de la commune d'avoir accès aux détails du projet, notamment des photomontages permettant de mesurer l'impact visuel très important qu'aura ce projet sur les habitations situées dans la zone immédiate des Eoliennes (Bourg de Javerdat / hameaux du Pic, de la Perrière, de la Valette, de Villemonteix, de la Chauvie, des Rouffanches, des Cassines, des Herses...). Le dossier ESCOFI lui-même évoque un impact visuel et acoustique fort pour une partie très significative de la population de la commune.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter (soit par mail lavoixdejaverdat@gmail.com, soit par téléphone au 06-21-80-08-90)

Marc DRUTEL pour La Voix de Javerdat

Javerdat Jeunesse

L'association Javerdat Jeunesse a repris ses activités le mardi 13 septembre avec son assemblée générale, suivie de son traditionnel repas sorti du panier. Ce moment de festivités est suivi de cours de gymnastique animés par Delphine Theillet, notre animatrice diplômée d'état. Elle nous propose d'entretenir notre condition physique avec des exercices variés de renforcement musculaire, d'assouplissement, d'équilibre et de cardio-vasculaire. Ces cours s'adressent à tous. Ils privilégient le bon placement corporel et le maintien durable des capacités physiques, le tout dans une ambiance détendue et sympathique !

NOS HORAIRES : Cours ADULTES, le mardi de 20h30 à 21h30.
Cours SENIORS, le vendredi de 9h30 à 10h30.

Contacts : Nadine Blot : 05-55-03-99-91
Sylvie Vervin : 06-82-21-38-85
Patricia Mavaleix : 06-14-38-29-57

Cotisations :
80€ pour l'année
70€ pour 2 trimestres
50€ pour un trimestre
50€ pour l'année pour les moins de 18 ans.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs « petits nouveaux et nouvelles » et nous espérons en accueillir d'autres. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre les rangs et prendre soin de ses capacités physiques !

N'hésitez pas à venir essayer, les 2 premières séances sont gratuites.

Le comité des fêtes



Le Comité des Fêtes a proposé cet été ses deux rendez-vous habituels : le marché festif et le concours de pétanque.

Le marché festif s'est déroulé le 30 juillet. Comme toujours ce fut un grand succès : les producteurs et les gourmands étaient au rendez-vous, accompagnés en musique par Aurélia, notre fromagère du samedi soir.

Le concours de pétanque a eu lieu le 7 août. 30 équipes de 3 joueurs ont profité de cette journée ensoleillée

L'automne est arrivé avec son concours de belote. 22 équipes de 2 joueurs se sont affrontées dans une ambiance conviviale. L'année s'achève, nous vous souhaitons à tous des très bonnes fêtes de fin d'année et sommes impatients de vous retrouver en 2023.

Voici quelques dates à retenir pour démarrer l'année du bon pied :

- Le vendredi 20 janvier à 20h : Assemblée Générale.
- Le samedi 25 mars à 20h : Concours de belote.
- Samedi 17 et dimanche 18 juin : Fête du village, feu d'artifice, vide grenier.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Comité des fêtes de Javerdat.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à proposer des activités tout au long de l'année, vous pouvez contacter Patricia au 06-14-38-29-57. N'hésitez pas à participer à notre Assemblée générale du vendredi 20 janvier à 20h à la maison des associations

Le bureau



Le POL Baseball

Le club « POL Baseball Haute-Vienne » se développe avec l'accompagnement de la municipalité de Javerdat. Comme vous avez pu le constater les travaux au complexe baseball sont terminés. Nous avons pu inaugurer le Ballpark TOUCHARD le 3 septembre dernier avec la présence de nombreuses instances institutionnelles. Les installations représentent entre autre, une participation financière du club à hauteur de 8 000€ par l'achat d'un conteneur et le financement des dalles de béton des abris. Les bénévoles ont activement participé au montage des ossatures pour les abris de joueurs et la pose des bancs, cela ne représente pas moins de 300h de travail + les heures de fonte. Nous souhaitons remercier Stéphane, un des agents de la commune pour sa participation sur le projet et le temps qu'il y a consacré, un grand merci à tous et à la municipalité de croire en notre projet associatif.

La Fédération Française de Baseball a sollicité la présence de Mr Jean Marie BOULAY à l'encadrement de l'Equipe de France de Blind aux championnats du monde qui se sont déroulés à BEEK aux Pays-Bas du 19 au 22 août 2022.

Des stages multisports ont été proposés cet été avec la présence de 17 jeunes venus de plusieurs communes aux alentours. Nous renouvellerons 3 fois en 2023, avis aux amateurs de loisirs sportifs. Les séjours sont ouverts dès l'âge de 5 ans et jusqu'à 15 ans et mixtes. Les inscriptions seront bientôt proposées sur les réseaux sociaux.

En Octobre, une soirée moules frites a été organisée à Oradour sur Glane, avec près de 70 convives, permettant de présenter nos actions, nos projets.

Evènement ! Les 19 et 20 novembre derniers avec la venue de l'équipe de France de Blind Baseball. Les joueurs atteints de cécité sont venus s'entraîner pendant deux jours et profiter des installations dédiées à leur pratique. Effectivement le terrain de Javerdat a été choisi par la Fédération Française de Baseball comme Pôle principal d'entraînement de l'équipe nationale. Le club ayant en son sein 4 coaches identifiés « équipe de France ».

Le POL Baseball Haute-Vienne est labellisé « PARIS 2024 » depuis 2021 et également en 2022.

Très peu de clubs sportifs dans notre secteur sont labellisés et encore moins avec 4 coaches nationaux qui encadrent une équipe de France. C'est un gage de sérieux et de rigueur dans notre gestion.

Nos actions ne s'arrêtent pas là, pour encadrer une équipe nationale, il nous faut voyager et notamment en France, nous irons donc à Colmar en Décembre et à St Raphaël pour l'ouverture des sections dans ces deux clubs, avant de revenir à Javerdat avec l'équipe de France de Blind Baseball. Nous préparons également le championnat d'Europe avec cette équipe et l'organisation prochaine d'une grande compétition internationale sur Javerdat pour 2024.

Le club en local : nous sommes en activité périscolaire avec les écoles de Cieux et de Javerdat. Vos enfants savent donc jouer au baseball5. C'est une activité idéale pour commencer le baseball, pas de gant, pas de batte, juste la main et une balle rebondissante. C'est un sport rapide, les enfants adorent ; ils savent déjà tous y jouer.

Venez jouer avec nous au softball ou au baseball ou au baseball5 ; nous avons forcément un sport adapté à vos envies de loisirs.

Activité sportive mixte, donc les filles on vous attend.

Vous voulez jouer en couple ou avec vos enfants pas de problème, c'est aussi possible.

Les séances sont courtes, vous venez quand vous pouvez, même si vous n'êtes pas très motivés, nous passerons un bon moment tous ensemble.

Tous aux terrains !

Les horaires pour nous rejoindre, essayer !

Mercredi (Baseball5) de 14h à 16h à Saint Gence. Par temps de pluie au gymnase

Mercredi (Baseball5) de 16h30 à 18h à Veyrac pour les 7/14 ans

Vendredi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Saint Gence

Vendredi (Baseball) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Samedi (Baseball/Baseball5) de 10h à 12h pour les 6/14 ans à Javerdat. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Matchs suivant le calendrier 2023 que nous ne connaissons pas encore

Le bureau

Renseignements :

Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne

Planning des associations

Mercredi 4 janvier

Vœux de la municipalité 18h30

Vendredi 20 janvier

Assemblée générale
du comité des fêtes 20h

Dimanche 29 janvier

Loto de l'APE à Cieux

Dimanche 5 février

Messe de la Saint-Blaise
et ouverture des Ostensions 2023
Repas de la Saint-Blaise

Samedi 11 mars

Boum de l'APE

Dimanche 12 mars

Assemblée générale de
l'Arbre et l'Abeille

Samedi 18 mars

Boum des jeunes. AS danse

Samedi 25 mars

Concours de belote
du Comité des fêtes 20h

Samedi 22 avril

Marche des croix, Saint-Blaise

Sam 6 et dim 7 mai

Rando Challenge Marchapied

Jeudi 18 mai

Ostensions à Javerdat

Dimanche 21 mai

BIP de la Mégisserie

Vendredi 9 juin

Assemblée générale de Saint-Blaise 20h

Sam 17 et dim 18 juin

Fête du village, feu d'artifice
et vide grenier

Samedi 22 juillet

Repas de Saint-Blaise

Samedi 29 juillet

Marché festif, à partir de 17h

Dimanche 6 août

Concours de pétanque du Comité des Fêtes

Dimanche 27 août

Assemblée générale et repas
des Amis de Javerdat à 10h30

Mardi 12 septembre

Assemblée générale
Javerdat Jeunesse 20h

Vendredi 15 septembre

Assemblée générale de l'AS Danse 19h

Samedi 30 septembre

Assemblée générale du Biblion 10h

Dimanche 8 octobre

Loto des jeunes d'Antan
et de Saint Blaise 14h

Samedi 18 novembre

Concours de belote du
Comité des Fêtes 20h

Samedi 25 novembre

Repas des Aînés à 12h